



Édito. Antoine Huynh, maire du Montcel

Cela fait déjà un an que nous sommes au service de la commune ! Le début de ce mandat est quelque peu perturbé par la crise sanitaire qui perdure avec des restrictions répétitives ! Nous aurions aimé vous rencontrer lors des réunions publiques afin de vous rendre compte de nos travaux, de vous expliquer nos choix... Malheureusement ce souhait n'était pas possible dans ce contexte ! Dans l'attente d'une amélioration nous essayons de vous présenter nos actions prises durant cette année par ce bulletin communal.

Aujourd'hui la gestion de notre commune ne peut plus être celle du passé. Afin de réaliser au plus près notre programme tout en respectant l'équilibre budgétaire sans une augmentation importante d'impôts, nous avons commencé par une rationalisation de dépenses en supprimant des postes injustifiés, notamment du matériel sous exploité. Notre réflexion a amené à céder certains matériels dont la conservation revient plus chère que la location et d'investir dans d'autres qui se révèlent plus utiles.

Lors de la campagne électorale nous avons décliné clairement nos objectifs en termes de travaux à réaliser. Après les études, les démarches administratives et l'obtention de subventions la première phase de rénovations et de travaux a débuté. Certains sont déjà achevés et d'autres le seront prochainement. La municipalité et moi-même œuvrons avec détermination pour respecter nos promesses.

Parallèlement à ces travaux d'autres réflexions et chantiers sont bien engagés notamment dans le cadre de la démocratie participative avec la mise en place des référents de hameaux. Formés de plusieurs montcellois volontaires ce groupe se révèle d'ores et déjà force de proposition.

Conjointement avec la communauté d'agglomération des tracés de sentiers de randonnée ont été réalisés et seront mis en valeur prochainement.

Notre commune est vaste, parmi des études en cours, nous voulons nous ré-approprier notre territoire situé sur le plateau du Revard. Tout en collaborant avec le Syndicat Mixte de Stations des Bauges (SMSB), nous

sommes déterminés à faire entendre notre attachement au respect de l'environnement. Les axes de réflexions devront permettre de répondre à l'enjeu de la transition écologique.

Enfin, ce bulletin n'est forcément pas comme les autres ! Habituellement les activités de nos associations prennent une large place dans nos actualités, la pandémie du COVID a réduit fortement leur fonctionnement ! L'année fut difficile et j'espère que la rentrée nous apportera plus de sérénité. C'est avec optimisme que je souhaite organiser en étroite collaboration avec les associations non pas un forum comme les années précédentes mais un vrai moment festif pour la reprise, dont le rendez-vous est fixé au 5 septembre.

Chères montcelloises, Chers montcellois, cette crise sanitaire nous a mis à rude épreuve, mais gardons confiance en attendant des jours meilleurs. Restons encore vigilants, continuons à respecter les consignes sanitaires. Je vous souhaite bonne lecture et un bel été.



Recettes de fonctionnement : 675 855€ dont notamment :

- Impôts et Taxes : 435 000€
- Dotations, subventions, participations : 179 190€

Viendra s'ajouter à ces recettes de fonctionnement le produit d'une coupe de bois pour un montant de 46 800€

Dépenses de fonctionnement : 675 855 € dont notamment :

- Achat et variation des stocks (eau, électricité, combustibles, fournitures...) : 82 600 €
- Services extérieurs (prestataire pour la cantine, entretien, assurances...) : 153 878 €
- Charges de personnel : 209 983 €
- Autres charges de gestion courante : 76 720 € (dont indemnités des élus : 40 606 €)
- Attribution de compensation versée à Grand Lac pour les compétences prises : 57 165 €

Recettes d'investissement : 467 866 € dont notamment :

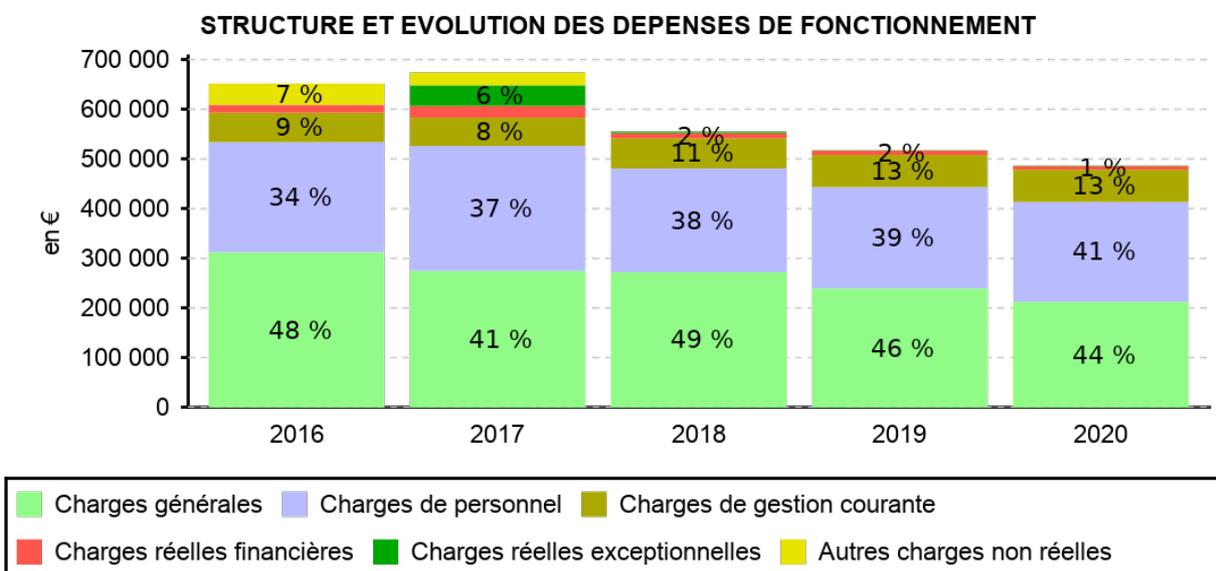
- les subventions d'investissement : 80 860 €
- Emprunt souscrit par la commune en 2021 : 120 000 €
- Recettes financières : 142 171 €

Le point sur les emprunts : La commune a souscrit cette année un emprunt de 120 000€ remboursable sur 12 ans au taux de 0,61%.

Par ailleurs, les emprunts souscrits par les équipes précédentes et notamment l'emprunt pour le Cimetière (souscrit en 2003) et le hangar communal (souscrit en 2008) dont le montant des annuités s'élève respectivement à 17 346€ et 16 937€ arriveront à échéance en 2023.

Le coût de chaque projet inscrit en dépenses d'investissement est indiqué dans les pages dédiées aux aménagements effectués.

Tableau de synthèse transmis par la Trésorerie d'Aix les Bains pour le Montcel :



Travaux effectués en 2021

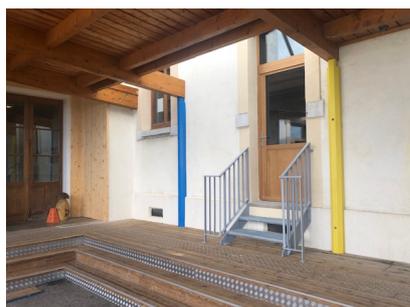


Les travaux suivants ont d'ores et déjà été réalisés :

- Monument aux morts : nettoyage du monument aux morts, par sablage et rechapissage des lettres, peinture et installation des obus, mise en place du drapeau, éclairage par un spot fixé sur la mairie pour mettre en lumière le monument lors d'événements commémoratifs.
Coût : 2450 €HT/ subvention de l'ONACVG : 460€ (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)
- Câblage informatique de la mairie assurant une plus grande sécurité pour la connexion internet et la mise à jour des données. Coût 2850 € HT
- Création de 2 caveaux 2 places et de 2 caveaux 4 places
Coût : 9850 € HT /subventions obtenues du département 4019 €
- Restructuration du bureau des adjoints grâce à un don de mobilier.

Travaux de mise en conformité pour la sécurité incendie de l'école :

- Sorties de secours créées dans les classes des GS/CP et CE1/CE2 (les 2 classes du RdC donnant sur la rue) ;
- Escaliers de secours ;
- À l'intérieur du bâtiment, les marches isolées ont été remplacées par des plans inclinés selon la réglementation en vigueur ;
- À l'extérieur les marches isolées à la sortie de l'école côté rue ont été remplacées par une sortie plane sur 2m se terminant par 2 petites marches.



Sortie de secours des GS/CP



Sortie de secours des CM1/CM2



Coût total : 52 057 € TTC

Subventions obtenues : 38 679 €

- Du département : 19 379 €

- De la région : 4300 €

- De l'état (DETR) : 15 000 €

Reste à charge : 13 378 €

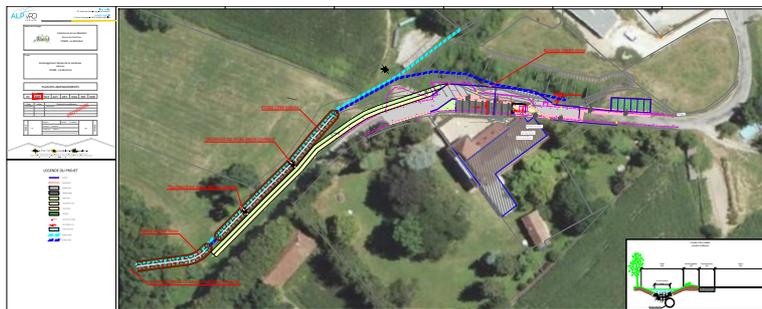
Des stores enrouleurs seront posés sur les nouvelles ouvertures.

L'ensemble de ces travaux sera finalisé cet été.



Sécurisation de la route de la Verdasse au droit du cabinet médical.

Conformément à nos engagements de campagne, nous tenions à pérenniser le cabinet médical dont on a vu l'importance notamment en cette période de pandémie. Ces travaux route de la Verdasse permettront d'assurer une plus grande sécurité non seulement pour l'accès au cabinet médical mais aussi pour tous les usagers de la voirie (piétons, automobilistes, vélos). Le cabinet médical réalisera ensuite à ses frais les travaux d'accessibilité (PMR) impossibles à envisager avec la configuration et les emplacements de stationnement actuels.



Principales caractéristiques de cette réalisation :

- Deux zones de stationnement seront créées :
 - La majeure partie côté entrée du cabinet médical et non plus de l'autre côté de la route.
 - Six nouvelles places ajoutées, de l'autre côté de la route sur du foncier communal.
- Création d'une chicane au droit de l'accès à la maison de santé permettant de réduire la vitesse des automobilistes.
- Matérialisation d'un cheminement piéton entre ces nouveaux stationnements et l'accès au cabinet médical ;
- Création d'un cheminement doux ;
- Amélioration de l'éclairage du secteur pour sécuriser l'accès à la maison de santé.
- Busage de l'écoulement existant le long de la route de la Verdasse sur environ 40 m/l et remise à ciel ouvert de cet écoulement en aval du projet.
- Végétalisation des berges du nouveau lit à ciel ouvert « enherbement » et plantation d'arbustes (automne 2021)

Sécurisation route de la Verdasse à l'arrivée au Nid : suite aux remarques de riverains lors de la réunion publique, des passages surélevés seront installés afin de réduire la vitesse à l'entrée du chef lieu et sécuriser la traversée des piétons venant de l'école pour accéder au terrain du Nid.



Coût de l'opération : 125 415€ HT / Subventions obtenues à ce jour 90 701€ dont :

- **43 800€ de la région**
- **46 901€ du département**
- **1 750 € d'Orange (enfouissement des lignes)**

Reste à charge pour la commune : 32 964 € HT (sans compter la subvention du SDES en attente d'acceptation pour la partie du nouvel éclairage)



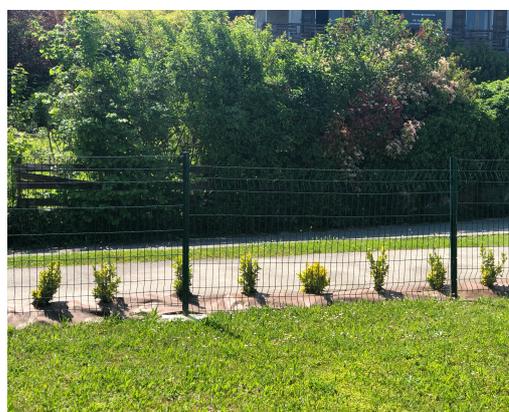
Entretien paysager

Un soin particulier a été apporté aux massifs fleuris devant l'église et autour de la place avec notamment :

- Une réfection totale du massif devant l'entrée principale de l'église,



- Une mise à niveau des fleurs au dessus du muret devant la mairie
- La récupération des fusains et leur plantation le long du grillage de la garderie, au dessus du muret à gauche de l'église, et à côté de l'arrêt de bus du chef lieu.



- La création de massif avec bordures en bois.

L'objectif étant à terme de mettre davantage de plantes vivaces et endémiques.

Installation des panneaux d'affichage réalisés par l'équipe précédente mais non posés :

- 1 panneau au croisement de la route des Favrins et de la route de la Chapelle.
- 1 panneau au Revard
- 1 panneau qui sera installé prochainement au Nid.

Scellement des 3 panneaux coût : 1350 €



Eclairage pour les fêtes de fin d'année : un budget de 3000 € a été alloué aux décorations et lumières de Noël, une guirlande et un flocon lumineux seront installés le long du toit de la salle polyvalente et sur le mur de côté.





L'école du Montcel

La mairie accompagne l'école dans le renouvellement de son parc numérique. Cet accompagnement financier s'inscrit dans une convention entre la municipalité et l'Education nationale dans le cadre du plan LABEL école numérique. L'objectif de ce plan est de réduire la fracture numérique sur le territoire français et de permettre aux écoles rurales de mieux s'équiper en outil informatique. En lien avec l'école et l'Education nationale, la municipalité a donc passé commande de 3 ordinateurs portables, 3 vidéos-projecteurs et 3 tableaux blancs spécifiquement adaptés à la projection. **Le montant total de ces achats s'élève à 8363 euros HT financé à 50% par la mairie et 50% par l'Education nationale.**

Cet investissement permettra une diversification des outils et des contenus pédagogiques, moins de production papier et une meilleure formation au numérique auprès des enfants.

Tous ces outils seront installés pendant l'été.

La Covid n'a pas permis à l'équipe enseignante d'effectuer toutes les sorties et projets prévus pour cette année scolaire. Toutefois, la mairie a tout de même pu financer des transports de l'ensemble des sorties d'octobre et de toute fin d'année.

Effectifs pour la rentrée rentrée 2021/ 2022 :

A ce jour 95 enfants sont inscrits à l'école avec la répartition suivante :

- Une classe de 25 petits/moyens/grands
- Une classe de 23 grande section/Cp
- Une classe de 26 ce1/ce2
- Une classe de 21 cm1/cm2

Le périscolaire

La mairie a souhaité étudier la pertinence de la mise en place d'un quotient familial pour la cantine à la rentrée 2021/2022. Suite à une demande de notre part, 25 familles nous ont fait suivre leur quotient caf et il s'avère qu'en cas de mise en place du QF la très grande majorité d'entre elles verrait leur tarif augmenter. Nous avons donc décidé de rester sur une tarification unique.

Depuis 2017, la municipalité a pour prestataire de repas la société 1001 repas. Nous avons souhaité faire le point sur leur qualité de prestation et avons donc visité leurs locaux. L'entreprise s'inscrit progressivement dans une démarche plus proche des producteurs locaux et/ou bio.

Nous avons également rencontré et visité les locaux de la société Leztroy en Chautagne. Leur démarche est très séduisante car valorise les producteurs et fournisseurs du territoire, dans une démarche qualitative et de respect de l'environnement. Un nouveau contrat avec la société Leztroy impliquera l'investissement dans un four (environ 5000 euros), ainsi qu'une légère augmentation des tarifs, c'est pourquoi nous nous laissons un peu de temps avant de changer de prestataire.



Les Sentiers

Grand Lac est en train de mettre en place un schéma de cohérence pédestre et VTT afin d'avoir une vision stratégique en matière de randonnée (pédestre, VTT et autres activités).

Ce schéma a pour principaux objectifs de :

- connaître, structurer et hiérarchiser l'offre de randonnées pédestres et VTT au sein du territoire ;
- hiérarchiser les priorités et planifier, au minima sur les 5 années à venir, la création d'itinéraires, l'aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers,

Notre commune travaille en lien fort avec Grand Lac dans l'objectif d'être pleinement intégrée à ce projet et afin que nos sentiers soient mis en valeur.

Nous reviendrons vers vous dès que cela sera possible en vous présentant notamment la carte des sentiers qui seront inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Le Plateau du Revard : les objectifs, la commission Revard

La problématique de développement du plateau du Revard est un élément important dans la réflexion du conseil municipal. Nous souhaitons agir pour un développement raisonné, visant à la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel et éviter un tourisme de masse. L'avenir du Revard doit se construire à l'aune du changement climatique et de la transition écologique.

Un groupe de travail (Antoine Huynh, Patrick Bastien, Fabrice Mermin, Peggy Viola) est constitué afin de porter cette vision et les actions qui en découleront au sein du Syndicat Mixte Station des Bauges (SMSB) gestionnaire de la station. Mais seule, la commune du Montcel ne pourra pas se faire entendre. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés des communes de St François, d'Arith et des Déserts avec qui nous partageons cette vision d'un développement raisonné. Il nous semble également indispensable que les communes du plateau soient davantage décisionnaires dans les investissements fait sur leur territoire.

Toujours avec cet enjeu de la transition écologique le groupe de travail de notre commune se concentre sur 3 axes :

- Préservation et valorisation du patrimoine existant
- Tourisme vert
- Les transports.

Ces axes de travail seront constamment mis en lien avec le SMSB qui, avec l'appui de l'ONF et du Parc Naturel Régional des Bauges lance actuellement un inventaire des activités de pleine nature existantes. L'objectif est de partir de notre territoire et de construire et harmoniser des propositions et les projets sur le plateau. Cet inventaire doit se terminer en septembre. Une réunion publique aura donc lieu à l'automne afin de vous informer et d'échanger sur les actions à venir.



Référents de Hameaux et démocratie locale

La démocratie de proximité est l'un des engagements essentiels du programme de l'équipe municipale. Nous avons invité les habitants du Montcel le 8 octobre 2020 à une réunion publique afin de leur présenter les grands travaux ainsi que le dispositif des référents de hameaux. Bien que l'épidémie de Covid 19 ne nous ait pas permis de proposer davantage de réunions publiques, nous avons tout de même pu constituer un premier groupe de référents de hameaux avec les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour cette initiative.

Notre première réunion du 23 avril 2021 a validé l'esprit et les objectifs de cet outil citoyen :

- créer davantage de lien et de communication habitants/élus
- créer une dynamique d'échange et d'implication sur la commune
- favoriser et accompagner les initiatives citoyennes et collectives sur la commune.

Les référents de hameau sont des interlocuteurs privilégiés entre habitants et municipalité concernant des démarches collectives et/ou citoyennes. Ils sont un vecteur d'information, plus humain pour plus de lien entre nous. Ils sont aussi les acteurs incontournables des projets de leur hameau. Les projets sont portés par les habitants, avec les référents, et la mairie viendra en accompagnement de ces projets.

Notre dernière rencontre du 25 juin a dessiné quelques propositions :

- Des journées citoyennes et festives de nettoyage des ruisseaux, des sentiers...
- Un état des lieux des arbres de la communes, leur danger potentiel en cas d'intempéries, une formation à leur taille, dans le respect des arbres et pour éviter une dégradation à moyen terme.
- Une mutualisation et valorisation des outils et des compétences des apiculteurs de la commune.

Ces propositions sont encore à structurer par les référents afin d'en étudier la faisabilité et de les soumettre au conseil municipal.

Les référents actuels :

- Le Faubourg / Maxime Lebech
- La Chapelle / Gilbert Cadet
- Les Favrins / Max Pollet
- Les Granges + Les Blancs / Sylvie Daillot et Christophe Héritier
- Les Légers / Pascal Gay
- Les Mermoz / Franck Defoly
- Le Marterey / Florent Robert
- Le Disnin / Cyrille Chambard

Si vous souhaitez vous aussi vous associer aux référents n'hésitez pas à nous contacter :

- brigitte.simon@communedemontcel.com
- sandra.fiorese@communedemontcel.com
- cyril.durand@communedemontcel.com
- peggy.viola@communedemontcel.com



Vente et acquisition de matériel :

Vente de la minipelle 3,5T et de la remorque pour un montant de 26 000€ HT. Ce matériel n'était plus adapté aux travaux effectués sur la commune (notamment depuis le transfert de la compétence eau potable) et comptait très peu d'heures d'utilisation (970h au total) au vu des 5 dernières années. Même si nous devons louer une pelle occasionnellement pour effectuer certains travaux, le coût financier restera moindre : pas d'assurance (300€/an) et pas d'entretien (1800€/an de contrôle obligatoire), sans compter les pannes toujours possibles...

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de vendre la mini pelle permettant ainsi d'acquérir d'autres matériels correspondant davantage aux besoins de la commune.

Vente du 4*4 Mitsubishi pour un montant 6400€.

Garder le 4*4 aurait nécessité de faire de grosses dépenses pour qu'il passe le contrôle technique.

Acquisition de matériel

- Achat d'un camion benne pour un coût de : 16 490€ ;
- Achat d'un aspirateur à feuille : 2490 € ;
- Chargeur frontal iseki pour s'adapter sur le petit « tracteur » 3100€ ;
- Benne basculante Iseki : 450 € ;
- Broyeur à fléaux : 2527 € ;
- Visseuse et scie sauteuse : 417 € ;
- Taille haie à canne : 546 € ;
- Montage chargeur sur tracteur : 600€ ;
- Nettoyeur haute pression : 511€ ;
- Débroussailleuse : 600 € ;
- Meuleuse tête plate : 150 € ;
- La cuve d'arrosage a été réparée permettant ainsi à l'employé communal d'arroser directement depuis le mini tracteur iseki : 500€.



Travaux réguliers effectués par nos employés communaux.

Suite au départ à la retraite de Jean François Paquentin, la commune a embauché André Mugnier dès le mois de Janvier 2021. Quentin Chapeau a été embauché en contrat d'apprentissage, il apporte une aide précieuse à André dans de nombreux travaux tout en se formant à l'entretien des espaces verts.

Liste du travail effectué par nos employés communaux :

- Nettoyage complet de l'atelier communal, inventaire du matériel ;
- Epareuse passée en juin, et à l'automne ;
- Entretien des espaces verts réguliers, taille, arrosage ; ramassage des feuilles à l'automne
- Remise à niveau des grilles d'évacuation des eaux pluviales ;
- Nettoyage des cunettes effectuées en avril ;
- Suivi du stock des consommables ;
- Petits travaux réguliers : nettoyage des murets et bacs de fleurs au nettoyeur haute pression ;
- Travaux de peinture ;
- Entretien des engins communaux.

Comme chaque année, pour le déneigement la commune fait appel à une aide extérieure : Guillaume Sonzogni (coût pour 2021 : 3720€, le mois de décembre 2020 inclus).



La voix de l'opposition :

Notre commune compte plus de 1 000 habitants et la loi prévoit, dans le journal de la municipalité aux habitants et sur le site Internet de la Mairie, un espace d'expression réservé aux élus ne faisant pas partie de la majorité, afin de donner la parole à l'ensemble des citoyens. Elu depuis 1995, 4 fois conseiller et une fois Maire, aujourd'hui conseiller municipal, je reste investi et attentif au cours de ce mandat.

Tout d'abord, une information qui, à mon sens est passée inaperçue bien que très importante pour la protection des terres agricoles, et du caractère rural de notre commune.

Les 5 recours déposés auprès du tribunal administratif contre la commune du Montcel, suite aux sursis à statuer émis en 2018 par la municipalité précédente, ont été rejetés ainsi que toutes les demandes d'indemnisation. Ces parcelles resteront en zone agricole.

Ensuite, sur le dernier semestre 2020, je constate une augmentation des dépenses de fonctionnement (indemnités diverses, convention d'assistance juridique...) et un recours forcément important à la prestation de services, du fait de la vente de la mini pelle, de la remorque et du 4X4 précédemment acquis par la commune : un type de gestion dont je ne partage pas le choix.

Si l'obtention de subventions parait ouvrir des horizons de travaux d'importance, je m'interroge quant à la pertinence de certaines réalisations et projets.

Je reste disponible, à votre écoute.

Jean Christophe Eichenlaub

* : sur le site, onglet « vie municipale » puis « le conseil municipal, » puis JC Eichenlaub « voix de l'opposition »

Infos pratiques

Les Comptes rendus des conseils municipaux sont mis en ligne sur le site : www.montcel-savoie.fr et envoyés sur « panneaupocket » que vous pouvez installer sur votre téléphone mobile.

PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application. La Mairie diffuse en temps réel ses messages de prévention, de risque et d'alerte à la population. Vous recevrez ainsi une notification à chaque nouvel évènement et accéderez en 1 clic aux informations et aux alertes publiées.(Coupure d'eau, d'électricité, travaux en cours, etc...).

A venir dans les prochains mois



- Installation de récupérateur d'eau de pluie derrière l'église et près du local communal ;
- Réfection de voirie en enrobé projeté sur les routes communales les plus endommagées, 30 000€ ont été inscrits au budget
- Réalisation d'une petite aire de jeux pour les 3-6ans au bout du jardin de la mairie. (± 5800 €)
- Changement des coffrets électriques permettant l'extinction de l'éclairage nocturne entre 22h et 6h du matin coût : 15 000 HT subvention obtenue de 4500€ et en attente de 5000€ du SDES e PNRB.
- Nettoyage et peinture des bacs à fleurs et des blocs devant l'école au nettoyeur haute pression acquis récemment. Réalisation par nos employés communaux.
- Nous envisageons d'aménager un petit terrain de cross pour vélos à côté du local communal. Cet aménagement serait effectué gratuitement avec l'entreprise réalisant les travaux route de la Verdasse.
- Elargissement de l'accotement au bas de la route de la Verdasse : la commune profite du chantier de réfection du réseau d'eau potable effectué par Grand Lac pour qu'il fasse cet élargissement. Coût : Gratuit

A plus long terme

Nous travaillons déjà sur l'aménagement du Nid selon l'étude de faisabilité réalisée. Plusieurs phases de travaux sont prévues, la phase 1 devrait voir le jour en 2022 selon les subventions obtenues. Elle permettra d'aménager un espace de jeux.

L'isolation des bâtiments communaux reste également une priorité, notamment en ce qui concerne la salle polyvalente. Une étude de faisabilité sera effectuée dès 2022 afin d'évaluer le montant des travaux à prévoir.

Les réunions publiques permettront de vous tenir au courant de l'avancement de nos projets.

Conteneurs Semi Enterrés : « CSE »

Avant 2024, des Conteneurs Semi Enterrés devront être installés sur toute la commune. Les travaux démarreront à partir du printemps 2022. Cette mise en place répond à plusieurs objectifs et permettra notamment d'améliorer les performances de tri.

Une équipe communale a donc travaillé sur les emplacements de ces CSE et a rencontré les techniciens de Grand Lac pour leur faire part des possibilités évoquées. 12 points de collecte complets seront installés d'ici 2024 avec systématiquement 1 conteneur pour les ordures ménagères, un pour le carton et les plastiques et un pour le verre. La commune devra parfois racheter du foncier à des particuliers afin de pouvoir installer les CSE. Il n'y aura donc plus de bac ordures ménagères tels que nous les connaissons actuellement.



Pour information, la prochaine date d'enlèvement des encombrants pour le Montcel sera le 12 Octobre. (Téléphoner la veille au service de Grand Lac : 04 79 61 74 75)



Vie Associative

Acca (Chasse)

Président : Pierre Verpillier

Tel : 06 16 12 45 55 pverpillier@yahoo.fr

AS le Montcel (Foot et Volley)

Président : René Mailland

Tel : 06 83 05 64 31 as.foot.montcel@orange.fr

Carrousel (Yoga, Badminton, Gym)

Présidente : Isabelle Lebech

Tel : 06 86 40 24 92 carrouselmontcel@gmail.com

Club de la St Georges (Club des aînés)

Président : Philippe Aussedat

Tel : 06 72 67 52 48 csg73100@yaboo.com

Kunshi No Ken/ Karaté-Do

Président : Arnaud Decottignies

Tel : 06 03 97 41 72 arno.decot@sfr.fr

Mont Revard, Perle des Alpes

Présidente : Rose Gollucio

Tel : 07 81 45 89 41 mrpda73@gmail.com

Planète Fa (spectacles vivants)

Président : Daniel Appell

Tel : 06 78 59 39 47 infos@planete-fa.fr <https://www.planete-fa.fr>

Scrap Addict (scrap booking)

Présidente : Nathalie Mugnier

Tel : 06 16 58 15 35

Sou des Écoles

Président : en cours d'élection

Tel : 06 79 89 75 85 lsde.lemontcel@gmail.com <http://sde-lemontcel.blogspot.com>

Sport'Dif (Association sportive et handisport para cyclisme)

Président: Loïc Chapeau

Tel : 06 66 73 09 76 sportdif73@orange.fr <https://sportdif.websself.net>

Tennis Club

Président : Christophe Danet

tennis.lemontcel@gmail.com

Forum des associations le 5 septembre avec présentation des activités de chaque association. Inscriptions de 10h à 12h30 puis présentation des activités jusqu'à 15h à l'espace du Nid. Verre de l'amitié offert par la municipalité.